



**CAISSE D'ÉPARGNE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **En 2006, les Caisses d'Épargne ont consacré près de 54 millions d'euros à 2 718 projets de solidarité**



*(Paris, le 20 mars 2007)* --- Dans le cadre de leurs missions d'intérêt général, les Caisses d'Épargne ont soutenu, en 2006, 2 718 projets d'économie locale et sociale (PELS), pour un montant de 53,7 millions d'euros. Ce soutien financier se déploie en faveur de l'autonomie des personnes dans la société, de la création d'emploi et du lien social.

Depuis 2001, plus de 240 millions d'euros ont été consacrés à ces projets locaux de solidarité, et le cap symbolique des 10 000 PELs a été franchi en décembre 2006. Cette contribution financière, prise sur les bénéfices\* réalisés chaque année, fait des Caisses d'Épargne l'un des acteurs majeurs de l'économie sociale de proximité.

### **L'autonomie dans la société, axe majeur d'intervention (23,9 millions d'euros)**

Dans le domaine de l'autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées, 846 projets, pour un montant total de 14,6 millions d'euros, ont été soutenus en 2006. Il s'agit d'initiatives, le plus souvent portées par des associations, permettant par exemple aux bénéficiaires de continuer à vivre à leur domicile, d'accroître leur mobilité dans la vie quotidienne ou d'éviter l'isolement social.

Par ailleurs, afin de permettre à de nombreuses personnes d'accéder aux savoirs indispensables pour prendre part à la vie sociale – lire, écrire, compter... mais aussi maîtriser l'informatique ou gérer son argent –, 188 autres projets ont été soutenus, à hauteur de 5,2 millions d'euros.

L'autonomie dans la société passe enfin par la satisfaction de besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, s'habiller... 307 projets et 4,1 millions d'euros y ont été consacrés en 2006.

### **L'emploi : soutien à la création d'entreprise et à l'insertion par l'activité professionnelle (21,7 millions d'euros)**

Les Caisses d'Épargne ont permis à des personnes en marge du marché du travail de créer ou de reprendre une entreprise, en leur accordant des microcrédits et en favorisant leur insertion bancaire (86 projets, pour un montant global de 6,2 millions d'euros).

Les organismes d'accompagnement à la création d'entreprise ont été soutenus à hauteur de 8,3 millions d'euros (212 projets). La Caisse d'Épargne est ainsi partenaire des principaux réseaux : France Initiative, France Active, l'ADIE, Réseau Entreprendre, Boutiques de gestion.

531 projets d'insertion par l'emploi ont été financés en 2006, pour un montant de 7,2 millions d'euros.

## **Le lien social, mieux vivre ensemble (8,1 millions d'euros)**

Les projets financés dans cette catégorie sont très diversifiés : insertion par la culture ou le sport, protection de l'environnement, pédagogie financière... Tous ont pour finalité de créer, maintenir ou renforcer le lien social entre l'individu et la collectivité.

Au total, la contribution des Caisses d'Epargne au financement de ces 548 projets s'est élevée à 8,1 millions d'euros.

## **Parcours Confiance, dispositif complet d'insertion financière**

Parmi tous ces projets, notamment dans les domaines du lien social et de la création d'emploi, un certain nombre sont réalisés dans le cadre des *Parcours Confiance*. Mises en place par la Caisse d'Epargne en 2005, dans une volonté d'être elle-même directement acteur sur le terrain, les associations régionales *Parcours Confiance* ont poursuivi leur extension en 2006. Unique dans le monde bancaire, ce dispositif, dédié à l'accompagnement temporaire des microentrepreneurs et des particuliers en difficulté financière, propose une offre complète :

- accompagnement bancaire individuel par une personne référente, détachée de la Caisse d'Epargne, à partir d'un diagnostic social et budgétaire ;
- offre bancaire spécifique : microcrédit social, produits et services adaptés ;
- formation collective et ateliers pédagogiques sur la maîtrise du budget et le rapport à l'argent ;
- accompagnement social si nécessaire (recherche d'emploi, de logement...).

Les *Parcours Confiance* sont d'ores et déjà en place dans douze Caisses d'Epargne. 2007 devrait être l'année du déploiement complet dans l'ensemble du réseau.

## **Les administrateurs locaux, parties prenantes de l'intérêt général**

Depuis l'origine, l'activité d'intérêt général incarnée par les PELS s'appuie sur l'implication volontaire et bénévole des administrateurs des Caisses d'Epargne : sélection des PELS, instruction des dossiers ou leur évaluation. Aujourd'hui, environ 1 500 administrateurs (sur 6 200) sont parties prenantes de la démarche.

\* Le calcul de l'enveloppe PELS est établi chaque année sur la base du résultat net comptable, après mises en réserves et intérêt servi aux parts sociales.

---

### **Contacts Presse :**



#### **Fédération Nationale des Caisses d'Epargne**

Pascal Briend – Tél : 01 44 38 50 08  
Karine Le Thieis – Tél : 01 44 38 50 26

e-mail : [fnce@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:fnce@fnce.caisse-epargne.fr)

[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

#### **Caisse Nationale des Caisses d'Epargne**

Christine Françoise – Tél : 01 58 40 46 57

e-mail : [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)

[www.groupe.caisse-epargne.fr](http://www.groupe.caisse-epargne.fr)